Vu sur le site de "The Economist" : une lettre de GEORGE Floras, responsable de BookStore Floras (librairie d'Athènes spécialisée dans les livres en langue étrangère) et Président de l'association des libraires de Grèce, qui s'est opposé au cartel des grand distributeurs de livres.

Mesdames et Messieurs,

je vous adresse cette lettre comme l'un de ces nombreux Grecs que tout le monde appelle «paresseux» et «inutile». Il est possible que vous ne puissiez pas avoir une idée claire sur la Grèce et je voudrais vous montrer un nouvel aspect de la situation ici.

Entre 2000 et 2010, la Grèce a, en effet, dépensé plus que ce qu'elle a produit. Malheureusement, les grandes multinationales ont profité de cela pour faire un profit facile sur le dos de la population «paresseuse» et «inutile». Beaucoup de ces entreprises ont profité de la situation misérable de l'Etat grec et ont enfreint la loi pendant de nombreuses années, en empochant la plupart des millions d'euros que l'on nous accuse de gaspiller

aujourd'hui.

Ils ont gagné cet argent en vendant leurs produits à des prix extrêmement élevés, profitant de leur position dominante sur le marché grec ou de la chance d'imposer des conditions illégales dans leurs accords avec les Grecs «paresseux» et «inutiles». Ils ont fait ces bénéfices parce que certains politiciens corrompus grecs ont fait en sorte qu'ils s'en tirent avec des amendes minimales. Ces multinationales ont anéanti leurs concurrents grecs en utilisant des méthodes illégales, sous la protection des gouvernements grecs pendant des années. Notre compétitivité a donc touché terre.

Toutes ces sociétés ont utilisé les profits illégalement obtenus, qu'ils ont pris des Grecs »paresseux » et « inutiles » pour offrir des salaires aux personnes restées au pays.

Voici quelques exemples explicites :

PEARSON

La plus grande maison d'édition dans le monde, l'éditeur britannique Pearson a été accusé et reconnu coupable pour avoir enfreint les lois sur la concurrence en Grèce de 2002 à 2007. Leur politique a continué jusqu'en 2009. Pour leurs pratiques illégales, ils ont été condamnés à une amende de seulement 1 500 000 € (appel en attente à la Cour suprême).

Les cadres de Pearson, Paul Anderson, John Knight, Kenneth Bristow, John Fallon et Mark Short font actuellement l'objet de poursuites par les autorités grecques pour leurs responsabilités dans la vente de leurs livres ELT à des prix très élevés en Grèce (bien sûr tout le monde est innocent jusqu'à preuve du contraire). Pendant le même temps (2002-2009) les ventes et les profits de PEARSON tirés des Grecs «paresseux» et «inutiles» étaient à la hausse.

L'éditeur a, bien sûr, en même temps, utilisé les mêmes contrats illégaux dans d'autres pays européen, et seulement après qu'ils aient été accusés par les Grecs «paresseux» et «inutiles» il se sont mis en conformité avec les lois européennes de la concurrence (tous ceci est apparu

au grand jour après l'enquête du Comité européen de la concurrence «l'affaire 39771 Floras Librairies vs Pearson et d'autres» Suite à la plainte d'un «paresseux» et «inutile» grec). [okeanos : voir ici]

NESTLE

La grande multinationale a été accusé d'abus de position dominante entre 2002 et 2006 et a été condamnée à une amende de 30 000 000 €. Pendant la même période, les profits de Nestlé pour le marché grec étaient d'environ 460 000 000 €. NESTLE a également été condamné à une amende 4 100 000 € pour participation à des ententes illicites.

COCA COLA HELLAS

Un des plus grands embouteilleurs de Coca-Cola a été condamné à une amende 11 000 000 € pour abus de position dominante entre 1991 et 2006. Les bénéfices de la société pour la même période étaient d'environ 2 milliards d'euros.

DIA HELLAS

La filiale locale de DIA a été condamné à une amende de 5 192 000 € pour l'imposition de conditions illégales sur le marché grec.

British Petroleum (BP) et ROYAL NÉERLANDAIS SHELL

Les filiales des géants multi-milliardaires ont été condamnées à une amende de 50 000 000 € pour participation à des ententes illicites en 2003. Leurs ventes aux Grecs «paresseux» et «inutile» dans les années respectives étaient de 3 milliards d'euros.

UNILEVER

UNILEVER a été condamné à une amende 6 946 588 € pour des pratiques illégales en 2001-2002, leurs ventes pour ces deux années aux Grecs «paresseux» et «inutiles» étaient de 520 000 000 €

CARREFOUR

La filiale de Carrefour en Grèce a été condamnée à une amende 12 512 000 € pour des pratiques illégales pour les années 2003-2008 alors que pendant la même période, leurs ventes aux «paresseux» et «inutile» Grecs ont totalisé 8 694 000 000 €

[okeanos : il se dit encore -beaucoup- en Grèce que Carrefour n'aurait jamais payé ses taxes en Grèce. Rumeurs ou ... ?]

SIEMENS Pendant de nombreuses années, le géant allemand a été corrupteur des politiciens grecs corrompus, assurant ainsi des projets de plusieurs milliards d'euros, surchargeant les Grecs «paresseux» et «inutile», qui doivent maintenant payer cet argent.

HEINEKEN La filiale grecque de Heineken (brasserie athénienne) est accusée d'abus de position dominante. Dans la dernière décennie, leurs ventes aux «paresseux» et «inutiles» Grecs étaient de 4 500 000 000 € et les bénéfices de 1 000 000 000 €

Au nom de tous les «paresseux» et «inutiles» Grecs, je voudrais vous demander de nous montrer un peu de sympathie, car tout au long de ces années, les profits illégaux de la fête des multinationales vautours dans le pays ont fourni des revenus et des emplois pour des nombreux employés dans leurs pays respectifs.

Sincères salutations,

GEORGE Floras, un «paresseux» et «inutile» grec

Publié sur http://www.okeanews.fr